

Perspectives

N°26/055 – 5 mars 2026

Le point de vue

PIB par habitant en Europe : un déclin relatif de la France, sans décrochage

Selon les données d'Eurostat, le PIB par habitant de la France, mesuré en parité de pouvoir d'achat (PPA), atteint 98 % de la moyenne européenne – fixée à 100 – et se situe ainsi en dessous de celle-ci pour la troisième année consécutive. Cette situation est fréquemment présentée dans les médias comme un signe de « décrochage ». S'il ne s'agit pas de nier l'existence d'un déclin relatif – la France étant passée d'un avantage de huit points sur la moyenne de l'UE à un retard de deux points – le pays n'a reculé que de deux places dans le classement sur dix ans. Cependant, le rattrapage spectaculaire de l'Italie, qui est parvenue à effacer un retard de dix points vis-à-vis de la France, a particulièrement marqué les esprits.

Il convient dès lors de revenir sur ce classement afin d'en analyser les ressorts, de comprendre les évolutions mais aussi d'identifier les limites. Le PIB par habitant mesure la richesse produite en moyenne par personne sur un territoire. Cet indicateur est corrigé à l'aide des parités de pouvoir d'achat (PPA), qui permettent de convertir les revenus dans une monnaie commune en neutralisant les différences de coût de la vie entre pays : une même somme n'offre en effet pas le même pouvoir d'achat en Bulgarie qu'en France¹.

Le classement est demeuré globalement stable au cours des dix dernières années, même si les écarts se sont nettement resserrés. Ainsi, le rapport entre le PIB par habitant en PPA du pays en tête du classement et celui à la dernière place n'est plus que d'un à quatre, contre un à six en 2014. La diminution de la dispersion reflète un mouvement de convergence économique, largement porté par le rattrapage des pays d'Europe de l'Est qui a aussi contribué à relever la moyenne de l'Union européenne servant de référence. À cet égard, l'écart du PIB par habitant de la Pologne par rapport à cette moyenne s'est réduit de dix points en dix ans.

Le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Irlande occupent les trois premières places du classement pour des raisons atypiques. Au Luxembourg, les travailleurs frontaliers contribuent au PIB sans être comptabilisés dans la population résidente ; en Irlande et aux Pays-Bas, la fiscalité est très attractive pour les multinationales. Dans ces deux pays, la localisation de brevets, de droits de propriété intellectuelle et de profits gonfle le PIB *via* les *royalties*, sans que ces revenus ne bénéficient à la population, ce qui invite à relativiser la portée de leurs premières places dans le classement.

La France recule à la 12^e place : si l'écart se creuse avec les pays de tête – notamment l'Irlande, le Danemark et les Pays-Bas –, elle est surtout rattrapée, voire dépassée, par des pays jusque-là derrière elle, comme Malte ou Chypre, tandis que l'Italie est revenue à parité. Au-delà de ce rattrapage par le bas,

¹ Cette correction vise ainsi à éviter de sous-estimer le PIB par habitant des pays à faible coût de la vie, ou, à l'inverse, de le surestimer dans ceux où il est plus élevé.

le déclin relatif de l'Hexagone tient à des spécificités françaises. D'un côté, la France est l'un des pays européens dont la population vieillit le moins vite, avec une part relativement plus élevée de jeunes de moins de quinze ans, qui ne contribuent pas directement au PIB. **Cette structure démographique pèse mécaniquement sur le PIB par habitant, notamment en comparaison de pays comme l'Italie, où la population diminue.** Toutefois, ce qui constitue aujourd'hui un handicap pourrait devenir un atout à moyen terme, lorsque cette génération plus jeune accèdera au marché du travail. À l'inverse, la trajectoire démographique particulièrement défavorable de l'Italie devrait finir par peser sur son potentiel de croissance et d'enrichissement. **De l'autre, la France cumule plusieurs faiblesses structurelles : un faible taux d'emploi, en particulier chez les jeunes et les seniors, un chômage élevé – surtout parmi les plus jeunes – et une productivité en perte de vitesse.** Les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes font écho à une autre évolution préoccupante : le recul de la France dans les classements PISA, révélateur de fragilités croissantes du système éducatif. Par ailleurs, les Français accumulent l'un des volumes d'heures travaillées les plus faibles au cours de leur vie, principalement en raison d'un départ à la retraite précoce, une préférence collective qui se traduit par une moindre richesse produite aujourd'hui. Accroître la production globale supposerait donc simplement de travailler un peu plus longtemps, un choix fait de longue date par la plupart de nos partenaires européens. Ce choix apparaît d'autant plus nécessaire que la productivité élevée, qui compensait le déficit de « quantité » de travail, s'est érodée depuis la crise sanitaire, sans que les faiblesses structurelles aient disparu.

Le PIB par habitant en PPA ne dit pas tout : il ne rend pas compte ni de la répartition des revenus, ni de la contribution des dépenses publiques, transferts sociaux inclus, au niveau de vie, en particulier celui des ménages modestes. Si l'on retient l'indicateur de consommation individuelle effective, qui mesure la consommation réelle en intégrant notamment les services publics, la France, grâce à un État-providence généreux, remonte nettement dans le classement, se hissant à la sixième place, au-dessus de la moyenne européenne et loin devant l'Italie (11^e). **La France, malgré un PIB par habitant plus modeste, demeure l'un des pays les plus riches grâce au niveau de vie qu'assurent ses services publics.**

Isabelle Job-Bazille

isabelle.job@credit-agricole-sa.fr

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
02/03/2026	<u>Podcast – Les faits marquants de la semaine – 2 mars 2026</u>	Monde
27/02/2026	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
25/02/2026	<u>France – 2025, année record pour les défaillances, mais aussi pour les créations d'entreprises</u>	France
24/02/2026	<u>Thaïlande – La victoire des conservateurs permettra-t-elle de relancer la panne moteur de la croissance ?</u>	Asie
23/02/2026	<u>Podcast – Les faits marquants de la semaine – 23 février 2026</u>	Monde
20/02/2026	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
18/02/2026	<u>Zone euro – Accélération des défaillances en fin d'année 2025</u>	Zone euro
17/02/2026	<u>Royaume-Uni – Système bancaire : une révision du cadre prudentiel</u>	Royaume-Uni, banque
16/02/2026	<u>ECO Tour 2026 : état de l'économie française secteur par secteur</u>	Sectoriel, économie, France
13/02/2026	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
13/02/2026	<u>France – Une hausse du taux de chômage en fin d'année 2025 à relativiser</u>	France
13/02/2026	<u>Royaume-Uni – Le PIB croît de 0,1% au T4 2025</u>	Royaume-Uni

Crédit Agricole S.A. — Études Économiques Groupe

12 place des Etats-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication et rédacteur en chef : Isabelle Job-Bazille

Documentation : Elisabeth Serreau – **Statistiques :** Datalab ECO

Secrétariat de rédaction : Sophie Gaubert

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com>

iPad : application **Études ECO** disponible sur l'App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.